

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....	UN AN	8 fr.
Etranger (union postale.....)		9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	»	50
Réclames.....	1	»
Faits divers.....	2	»

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Concours d'animaux reproducteurs, 3^e et 4^e concours. — Rectifications. — Partie non officielle : Le Japon à l'Exposition. — Les Congrès : Congrès de la Meunerie (suite et fin); Congrès de la Boulangerie; Congrès de la Chirurgie (à suivre); Congrès de Médecine interne; Congrès d'Hygiène ouvrière. — M. Lemire. — Diorama Jacquard. — L'art à l'Exposition : Le Salon. — Les Conférences : Les Tramways électriques de l'Exposition. — La Clôture de l'Exposition. — Loterie de 100.000 francs. — Les trains de plaisir.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



La distribution des récompenses est décidément fixée au 21 octobre; elle précédera de quelques jours la rentrée du Parlement. On avait espéré un moment le contraire et, dans ce cas, le gouvernement aurait pu demander aux Chambres la loi nécessaire pour pouvoir décerner aux plus méritants et aux plus dignes parmi tous les collaborateurs de cette grande œuvre de paix et de travail, la distinction honorifique, qui eût été la légitime récompense de leurs efforts.

Des considérations contraires ont prévalu. Il est permis de le regretter. La croix dont on décore, le soir d'une bataille, quelque vaillant soldat, lui paraît plus chère et plus précieuse, quoique de valeur égale, que toute autre conquise en même temps et décernée plus tard. Le couronnement de l'action est plus près de l'action dont le souvenir, que le temps malgré tout affaiblira, vibre encore dans une réalité vivante. Les Expositions sont aussi des champs de bataille. Puisqu'un usage consacre le dépôt d'une loi, il n'en coûterait rien de la faire en général coïncider avec la distribution des récompenses. L'an dernier, tout était à Chicago; on eut donné un éclat particulier aux décorations décernées, en les distribuant quand fut fermée la Foire du Monde. On les a données en février ou mars : Chicago était oublié.

Mieux vaut cependant, hâtons-nous de le dire, mieux vaut tard que jamais. Si le gouvernement a l'intention de décorer quelques-uns de ceux qui, ayant été le plus à la peine méritent d'être à l'honneur, et avec eux quelques-uns des exposants qui ont fait grande figure, qu'il ne soit pas arrêté par le scrupule tardif de venir après la bataille, ou plutôt après la fête. La façon de donner ajoute à ce que l'on donne, mais les croix dont il disposera en faveur de Lyon, seront les bienvenues, même si elles ont l'air d'avoir eu le temps de passer par les Indes pour arriver aux Brotteaux.

**

Il y avait lundi séance au Conseil municipal, on s'est fort occupé de l'Exposition, de l'achat de la Coupole d'abord, de la prorogation ensuite.

Que pensera le Conseil de l'achat de la Coupole? Aux yeux de beaucoup de gens, cet achat s'impose à des titres divers. Je ne ferai pas valoir qu'il n'est peut-être pas équitable et juste quand une ville est associée à un particulier et qu'elle a remporté avec lui un gros succès moral, de lui laisser à son compte des pertes financières qu'il ne méritait pas, sans essayer de lui trouver une compensation possible. C'est une appréciation de sentiment, et le sentiment ne domine guère les assemblées, hormis pour les mal conseiller. Mais je sais nombre de gens qui ne voient pas sans tristesse s'effondrer et disparaître cette éphémère cité qu'on avait spontanément créée, qui avait émergé comme une île solide et glorieuse, d'un océan de verdure. Ils se rappellent la désolation et la solitude du Parc, où l'on allait, déambulant comme de bons bourgeois oisifs et ennuyés, à travers les allées vides et silencieuses; sur la pelouse, il y avait des Anglais qui s'amusaient, mais ils étaient chez eux. Il n'y a que les Anglais qui ont su jusqu'à maintenant tirer parti du Parc. Quant au pauvre peuple, on eût dit qu'il allait en pèlerinage, oh! combien triste! Il n'y avait rien que l'éternel Chalet, on allait y faire ses dévotions, communier sous les espèces d'un bock avec le dieu Bacchus et venu par une route, on s'en retournait par une autre : c'était le cercle éternel, le tour du lac!

Et on veut nous ramener à ces temps préhistoriques; après le bruyant éclat de joie de l'Exposition, les mille établissements recherchant le chalard par leurs clameurs ou leurs musiques — je n'ai jamais pu distinguer — nous donner le désert morne et triste et la solitude où le silence comme une perle figée semble descendre de chaque feuille d'arbre! Ce serait un contresens absurde!

Je ne sais pas ce que l'on fera de la Coupole. Au vrai elle se prête à toutes les transformations; on peut en faire un splendide jardin d'hiver, un vélodrome, un magnifique palais de l'Industrie que la Ville cédera chaque année pour des expositions spéciales qui attireront les étrangers et parviendront peut-être à modifier

leur opinion. Mais ce que je sais bien, c'est que, quoiqu'il arrive, la Coupole sera le noyau d'une agglomération future; autour d'elle, sous sa protection, d'autres édifices, tantôt éphémères, tantôt durables, viendront se fonder, qui seront la joie des yeux, la gaieté des choses. L'ennui, le mortel ennui fuira du Parc à tire d'aile. Il y aura des concerts, du mouvement, du bruit, et ce Parc, ce pauvre Parc, si délaissé, se verra comme cette année envahir par une foule joyeuse, dans le murmure de laquelle on pouvait entendre chanter de gaieté l'âme du jardin séculaire, enfin réveillée de sa torpeur.

Et puis, laissez-nous notre vieux parapluie. Nous l'avons tant blagué; il y est fait. Qu'est-ce qui nous resterait si vous nous l'enleviez?

**

Dans la même séance, on a aussi parlé de la prorogation. Le maire a annoncé qu'il serait sous peu en mesure d'annoncer une bonne nouvelle qui satisferait les plus démocrates des conseillers, nous l'avions déjà fait pressentir. A ce propos, un conseiller du VI^e arrondissement a émis le vœu de voir l'Exposition se terminer au plus tôt, sous le vague prétexte qu'elle aurait ruiné le commerce lyonnais. Il est impossible de laisser passer, sans en faire justice, cette odieuse imputation. Nul, en tout cas, n'était moins qualifié qu'un conseiller du VI^e arrondissement pour parler ainsi. Le commerce des Brotteaux périssait, les maisons, surtout les maisons d'ouvriers, se dépeuplaient. Lyon suit une loi historique et descend le Rhône, c'est vers la Guillotière et vers la Mouche qu'afflue la vie. L'Exposition a enrayé pour un temps, l'effet de cette loi. Avant l'ouverture de l'Exposition, les ouvriers, les contremaîtres, les ingénieurs se sont logés aux Brotteaux, dans les hôtels, dans les appartements. Ils ont peuplé et alimenté les cafés et les restaurants. Ils y ont vécu, ils y ont fait emplette des choses nécessaires à la vie. Puis vient l'Exposition. Les plus humbles propriétaires ont fait « retaper » leur maison; l'ont distribuée pour une location en chambres meublées. C'était du travail supplémentaire pour les ouvriers, comme aussi c'était une aubaine inespérée pour tous que cette pléiade de voyageurs qui, pour un temps, ont conquis les Brotteaux. Enfin la pioche des démolisseurs, détruisant les palais déserts, peu-

plera encore de centaines d'ouvriers, les quartiers du VI^e arrondissement.

Au centre de la ville, on n'a pas plus souffert qu'aux Brotteaux. Consultez le mouvement des gares. Vous ne ferez jamais admettre à des gens raisonnables que de telles théories de voyageurs aient pu descendre à Lyon, y loger, y vivre, s'y promener, y faire d'inévitables emplettes, sans y laisser avec leur argent, un surcroît de bien-être. Comptons pour mémoire tous les travaux de réfection, de restauration auxquels se sont livrés tous les grands établissements, la circulation d'argent que les fêtes ont entraîné après elles; n'oublions pas surtout que tous les organes d'une même cité sont solidaires. La répercussion des intérêts est aussi vive que la répercussion des sensations dans l'être vivant. Prenons seulement les tickets délivrés par le P. L. M. à des gens spécialement venus pour l'Exposition. Il y en a plus de trois cent mille. Avec ceux qui n'ont pas pris de billets d'aller et retour, cela fait cinq cent mille. Je néglige les fractions considérables de ces braves campagnards venant une ou deux fois par semaine, en tous cas, tous les dimanches. Cinq cent mille visiteurs, admettons-les à deux journées chacun, nous sommes modestes en fixant à dix francs leurs dépenses quotidiennes. Cela fait au bas mot **dix millions** de francs que l'Exposition a versé en six mois, malgré tout et en dépit de tout, dans le commerce lyonnais.

Je souhaite que vous ne le ruiniez jamais, que comme l'a ruiné l'Exposition; il a souffert, cette année, je vous le concède, si vous y tenez; mais la brutalité écrasante des chiffres démontrerait même à la mauvaise foi qu'il a souffert, *malgré* l'Exposition et non à cause d'elle.

A NOS LECTEURS

A l'heure où nous mettons sous presse, le Conseil supérieur ne nous a pas encore fait parvenir les listes des récompenses des groupes I et II, des classes 40, 48, 52 et 54.

PARTIE OFFICIELLE

GRUPE X

Concours d'Animaux Reproducteurs

DES ESPÈCES

Ovine, Porcine et Animaux de basse-cour

TROISIÈME ET QUATRIÈME CONCOURS

Du 26 Septembre au 1^{er} Octobre.

(SUITE)

DEUXIÈME DIVISION

ANIMAUX DE BASSE-COUR

PREMIÈRE SECTION. — Lapins.

Par lots d'au moins deux sujets.

CLASSE I. — Lapins-béliers, mâles.

1^{er} prix, lapins mâle et femelle, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, lapins, mâle et femelle, à M. Ravasse, à Pontmort (Puy-de-Dôme).3^e prix, lapins, mâle et femelle, à M^{me} Louise Matile, à Montfavet (Vaucluse).

CLASSE II. — Lapins russes.

1^{er} prix, lapins, mâle et femelle, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, lapins, mâle et femelle, à M. Ravasse.3^e prix, lapins, mâle et femelle, à M. Mathieu Villard, à Lyon-Monplaisir.

Mention honorable, lapins, mâle et femelle, à M. de Lainsecq, château des Iris, par Lormont (Gironde).

CLASSE III. — Lapins dits argentés.

1^{er} prix, lapins, mâle et femelle, à M. Ravasse.2^e prix, mâle et femelle, à M^{me} Louise Taillefer, à Morière (Vaucluse).3^e prix, lapins, mâle et femelle, à M. le comte de Lainsecq.

Mention honorable, lapins, mâle et femelle, à MM. Caubet, père et fils.

CLASSE IV. — Lapins angoras ou de peigne.

1^{er} prix, lapins, mâle et femelle, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, lapins, mâle et femelle, à M. Ravasse.3^e prix, non décerné.

CLASSE V. — Léporides.

1^{er} et 2^e prix, non décernés.3^e prix, mâle et femelle, à M. Ravasse.

DEUXIÈME SECTION. — Dindons et pintades.

Par lots d'au moins trois sujets, 1 mâle et 2 femelles,

CLASSE I. — Dindons.

1^{er} prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.2^e prix, un lot, à M. Ravasse.3^e prix, un lot, à M. Muriau, à Crémieu.

Prix supplémentaire, un lot, à MM. Caubet, père et fils.

Prix supplémentaire, un lot, à M^{me} Louise Matile.

CLASSE II. — Pintades.

Par lots d'au moins trois sujets, 1 mâle et 2 femelles.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M^{me} Louise Matile.3^e prix, un lot, à M^{me} Louise Taillefer.

Prix supplémentaire, un lot, à M. Mathieu Villard, à Lyon-Monplaisir.

TROISIÈME SECTION. — Races gallines.

Par lots d'au moins un coq et deux poules.

CLASSE I. — Races de la Bresse.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. F. Renard, à la Nerjonnière, par Coligny (Ain).3^e prix, un lot, à M. Lagrange, à Autun (Saône-et-Loire).4^e prix, un lot, à M. Ganier, cité Talma, 6, à Paris.

CLASSE II. — Races de Crèvecœur.

1^{er} prix, un lot, à M. Ravasse, André.2^e prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.3^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.

CLASSE III. — Race de Houdan.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. Ravasse.3^e prix, un lot, à M. Lagrange, à Autun.

CLASSE IV. — Race de La Flèche.

1^{er} prix, un lot, à M. Ravasse.2^e prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.3^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.

CLASSE V. — Races françaises, autres que celles dénommées ci-dessus.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.3^e prix, un lot, à M. Ravasse.

CLASSE VI. — Races cochinchinoises et brahma poutra.

1^{er} prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.2^e prix, un lot, à M. Ravasse.3^e prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.

Prix supplémentaire, un lot, à M. Lagrange.

Prix supplémentaire, un lot, à M. Ravasse.

Prix supplémentaire, un lot, à M. Ravasse.

CLASSE VII. — Race de Langshan.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. Ravasse.3^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.

Prix supplémentaire, un lot, à M. Bertholomey, à Lons-le-Saulnier (Jura).

Prix supplémentaire, un lot, à M^{me} Louise Matile.

CLASSE VIII. — Race de Dorking.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. Ravasse.3^e prix, un lot, à M. Lagrange.

CLASSE IX.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. Lagrange.3^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.

CLASSE X. — Races de Hambourg et de Campine.

1^{er} prix, un lot, à M. Ravasse.2^e prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.3^e prix, un lot, à M. Lagrange.

Mention honorable, un lot, à M. le comte de Lainsecq.

CLASSE XI. — Races de combat.

1^{er} prix, un lot, à M. Ravasse.2^e prix, un lot, à M. Leignel, à Lille (Nord).3^e prix, un lot, à M. Lagrange.

CLASSE XII. — Race hollandaise.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.3^e prix, non décerné.

CLASSE XIII. — Race de Padoue.

1^{er} prix, un lot, à M. Lagrange.2^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.3^e prix, un lot, à M. Ravasse.

CLASSE XIV. — Races étrangères diverses autres que celles dénommées ci-dessus, et les races naines exceptées.

1^{er} prix, un lot, à M. Lagrange.2^e prix, un lot, à M^{me} Louise Matile.3^e prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.4^e prix, un lot, aux mêmes.

Prix supplémentaire, un lot, aux mêmes.

CLASSE XV. — Races naines : Bentam, Nangasaki.

1^{er} prix, un lot, à MM. Caubet, père et fils.2^e prix, un lot, à M. le comte de Lainsecq.3^e prix, un lot, à M. Lagrange.

(A suivre).

RECTIFICATIONS

GRUPE VIII. — CLASSE 41.

Diplôme de médaille d'or.

Orelle fils, 10, rue de Flesselles.

Diplôme de mention honorable.

Acierie A. Bauch, de Lichtenstein. — Saxe.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Japon à l'Exposition

La maison HAYASHI (Tadamasa), de Tokio

Il est inutile de se le dissimuler : le Japon nous occupe; il s'impose à nous par des produits multiples et variés qui attirent et captivent notre attention, ses industriels luttent d'intelligence et de goût pour nous intéresser à leurs conceptions véritablement artistiques.

Le Japonisme — le mot a été créé pour la chose — a des admirateurs fervents et nombreux. Suivant eux, c'est — en quelque sorte — une rénovation artistique que nous sommes

allés chercher dans l'Extrême-Orient; les romanciers ont suivi — dans cette voie — l'engouement du public, on les a lus, et chacun s'est intéressé à un pays qui cherchait au dehors une extension à tant de titres justifiée.

L'exposition de la maison Hayashi, nous montre ce qu'est l'Art japonais, un art complètement étranger — qu'on le sache bien — aux pacotilles de bazar qui, depuis quelques années, ont encombré nos salons, nos boudoirs, nos appartements de fantoches aux masques grimaçants, de mandarins chauvés et ventripotents, d'écrans, de broderies, de bronzes dont l'origine mercantile se trahit de prime abord.

Par la variété infinie de ses transformations, sa recherche constante de l'ensemble et du petit détail, sa préciosité intense et voulue, l'Art japonais est un des plus curieux à étudier. C'est à ce titre que nous engageons vivement nos lecteurs à s'arrêter longuement devant les vitrines de M. T. Hayashi, de Tokio, bien connu à Paris et qui a envoyé à notre Exposition de véritables merveilles.

Ces vitrines se trouvent sous la grande Coupole à droite et à gauche d'une galerie, au débouché de la porte qui met en communication les somptueux salons de la soierie lyonnaise avec l'exposition ouverte.

A côté des productions qui sont l'honneur et la gloire de notre ville, on a très ingénieusement placé les productions du Japon : les artistes hors ligne de l'Extrême-Orient, qui méritent une place honorable dans l'industrie de la soie, n'avaient rien à redouter — comme on peut le voir — d'un pareil voisinage.

Les broderies de soie tapissent le fond de ces vitrines, et quelles broderies !

Ce sont d'abord cinq paires de portières américaines, chacune de trois mètres de hauteur sur 1 mètre 70 de largeur environ, décorées de fleurs, puis un panneau — nous devrions dire un véritable tableau — aux dimensions également considérables, 3 m. 50 de largeur sur 2 mètres de hauteur, représentant un paysage des environs de Kioto.

Un mot des portières : sur des fonds de soie unie couleur d'ocre, ou jaune clair, ou vieux rose, sont jetées des poignées de fleurs et de feuilles naturelles dont les teintes se détachent vigoureusement sous les reflets d'or fauve, d'or clair et d'or éclatant des bordures et des encadrements.

Là, ce sont des volubilis d'un bleu délicieux, des grappes de glycines allant par une gradation imperceptible du lilas au violet; ici, des chrysanthèmes dont les pétales revêtent des nuances et des tons à rendre jaloux nos plus célèbres peintres de fleurs.

Dans d'autres portières, des graminées mêlées à des mimosas, à des fleurs de gentiane, à des marguerites, à des belles de nuit qui semblent semées au hasard et qui sont — en réalité — disposées avec un art infini dans un enchevêtrement de mille branches et de mille tiges.

Dans une portière suivante, les larges feuilles d'un palmier se détachent en plusieurs tons verts sur un fond roux, dans un cadre parsemé de feuilles d'érable et de sycomore, empruntant les tons jaune et vert grisâtre de la saison morte.

Dans une autre, encore, des pieds d'altéa et de roses trémières aux fleurs multicolores, sont

encadrés par une large bande formée d'une liane de gesse à fleurs jaunes.

Si des portières nous passons au panneau, la vision est plus merveilleuse encore et le sujet choisi est digne de la broderie qui en traduit et en fait ressortir toutes les beautés.

Sous un ciel sombre et tourmenté, un site sauvage présente des montagnes couvertes de forêts de pins et d'arbres de différentes essences parfaitement caractérisées par la forme et les couleurs de leurs frondaisons : sur le vert sombre de la forêt, des cerisiers sauvages laissent poindre, ça et là, leurs fleurs d'un rouge lilas.

Au premier plan, une gorge profonde où dévale en torrent une large nappe d'eau écumante qui se précipite furieuse sur les rochers qui font obstacle à son courant. Dans une perspective habilement ménagée, se trouve un chalet, à droite, à gauche, au fond, une prestigieuse symphonie de tous les verts, échelonnée du vert tendre au vert foncé et sobrement plaquée des roses clairs, des blancs adoucis qui laissent deviner toute une printanière floraison au sein de la verdure.

C'est de l'impressionnisme, si vous le voulez, mais un impressionnisme harmonieux qui touche de bien près à l'exacte vérité.

La transparence des ombres résultant soit des effets de lumière à travers les couches d'arbres, soit de la réflexion des couleurs les unes sur les autres, est rendue avec une habileté d'observation inouïe. Vu en bloc, ce paysage a la hardiesse de lignes et la richesse picturale d'une œuvre de Ruysdaël.

Ouvrons ici une parenthèse sur la broderie japonaise arrivée à produire de tels chefs-d'œuvre : on sait que la broderie japonaise avait le défaut d'avoir au-dessous de la soie formant le dessin, le carton découpé et ouaté qui empêche à l'étoffe de garder sa souplesse et les couleurs qui perdent le soir leur harmonie du jour en faisant sauter aux yeux des taches trop criardes ou trop foncées, formant des trous. Il y a aussi d'autres défauts que nous ne citons pas. Ce sont ces défauts qui n'existent plus dans la broderie nouvelle exposée ici; par le perfectionnement apporté ainsi, la soie du fond est tissée exprès à la largeur exigée. Les dessins sont tous des inventions nouvelles. Par la suppression du carton ou de la ouate, la soie de la broderie fait corps avec l'étoffe du fond qui conserve toute sa souplesse.

Par la suppression du mouillage et du collage de la soie qui facilitent énormément le travail, mais qui enlèvent à la soie le lustre et l'ampleur, la broderie nouvelle garde toute la valeur de l'éclat de la soie employée. L'harmonie des couleurs étant soumise à maintes reprises à divers modes d'éclairage, les effets du jour ne font que gagner davantage à la lumière électrique, au gaz, à la lampe et à la bougie.

De cette explication, il résulte que les effets obtenus sont entièrement dus à un procédé de travail imaginé par M. Hayashi.

C'est un détail important qui peut et doit intéresser les professionnels de la broderie. Après avoir admiré — comme il le mérite — le paysage de M. Hayashi, nous ne pouvons que nous rallier à une remarque déjà exprimée : « des ouvrages de cette nature et de cette importance, ne peuvent être que le fait de peuples ne con-

naissant pas comme nous l'amertume des luttes patronales et ouvrières ». Il faut, chez l'ouvrier qui le produit, avec un grand sentiment artistique, une persévérance à la tâche, un goût pour son œuvre l'emportant sur tous les calculs de l'intérêt, et, de cette abnégation, peu sont encore capables chez nous.

C'est parce que les Japonais réunissent encore ces qualités nécessaires qu'ils produisent des chefs-d'œuvre que nous leur envions : puissent-ils conserver longtemps ce privilège !

A côté de cette œuvre magistrale, à laquelle il était de notre devoir de nous arrêter plus longuement, la broderie japonaise révèle encore sa supériorité dans différents tableaux : des paysages, des lacs, des cascades.

Dans les vitrines se trouvent aussi quelques potiches, quelques bronzes sombres s'irrisant aux reflets des soieries.

A signaler tout particulièrement dans la vitrine de gauche, en venant de la soierie lyonnaise un superbe faucon en bronze par Suzuki Chôkichi, l'auteur des douze faucons de bronze exposés à Chicago et auxquels tous les journaux d'Amérique ont consacré des articles élogieux.

La Céramique est représentée par quelques très simples mais très riches poteries et par quelques spécimens de vases, assiettes et plats, recouverts de la patine des siècles et enlevées aux cachettes les plus retirées du vieux Japon.

L'Ameublement nous offre des objets laqués, incrustations d'oiseaux et de fleurs, plateaux, coffrets, et enfin divers objets d'art qui décorèrent autrefois les luxueux palais des Daimiô.

A remarquer aussi un brûle-parfum en argent massif doré, merveilleusement ciselé d'un dragon et d'un phénix entourés d'une arabesque finement dessinée, reproduction artistique et fidèle d'un modèle qui remonte au XVI^m siècle.

N'oublions pas deux petits vases de cloisonnés, de toute beauté, qu'il y aurait crime à ne pas voir et qui ne méritent d'autre reproche que leur prix excessif si on les met en comparaison avec les cloisonnés, aujourd'hui si répandus dans le commerce.

Toutes ces merveilleuses choses, ces trouvailles uniques sont disposées avec goût, sans empilement des objets, avec une distance raisonnable séparant chaque objet, pour que rien ne vienne troubler l'admiration du visiteur arrêté devant une pièce et détourner son attention.

M. Hayashi — dont la maison à Paris s'est depuis quinze ans créée une clientèle très honorable — a, par ses constants efforts, contribué à l'amélioration de l'industrie japonaise.

Ce n'est pas seulement à la broderie, dont il nous présente d'aussi beaux spécimens, qu'il a limité ses tentatives, il est parvenu à réunir, à grouper autour de lui au Japon, un petit nombre d'artisans et d'artistes de tout premier ordre, qui dépassent absolument les autres, et cela n'est pas peu dire quand on songe que les Japonais sont doués d'une compréhension de l'art très développée et qu'ils excellent dans tous les métiers auxquels ils se vouent.

M. Tadamas Hayashi a été membre de la Commission Japonaise à l'Exposition de Paris 1878 — membre du Jury de la classe 29 à l'Exposition de 1889. — Il était à l'Exposition de Chicago 1893, membre de la Commission japo-

naise et membre du Jury pour les groupes des soies et soieries, des cotons, des toiles, des tapis, des dentelles, de la broderie, de la tapisserie, d'ameublement et de plusieurs autres.

Expert de l'Art japonais et de l'Art chinois il a servi — en cette qualité — plusieurs musées d'Europe et d'Amérique.

Ajoutons en terminant que M. T. Hayashi vient d'obtenir le Grand-Prix à notre Exposition.

LES CONGRÈS

CONGRÈS DE LA MEUNERIE

(Suite et fin)

Le lundi 24 septembre, à 5 h. 1/2, une conférence a eu lieu au palais du Commerce, sous la présidence de M. Seon et sous les auspices du syndicat de la meunerie.

A cette réunion, M. Couderc, du Puy-de-Dôme, a développé son système consistant à demander que l'Etat débourse une somme égale aux droits de douane à tous les exportateurs de blés et que tout ce qui entre en France paye les droits, sans exception.

M. Moulin, de Marseille, dans une éloquente improvisation, a démontré que la situation topographique ne permet pas à tout le monde de faire de l'exportation; ce n'est pas une raison pour empêcher les autres de la pratiquer. Il fait ressortir que le trop plein qui s'en irait à l'étranger dégagerait autant les contrées du centre. Il constate que les exportations en farines atteignent seulement 1,000,000 de quintaux, représentant à peine un travail de soixante jours pour les usines marseillaises. Il dit que la prospérité de l'agriculture et de l'industrie ne sont pas inséparables et démontre que la sortie par toutes les zones est indispensable pour les produits du sol.

Un ordre du jour dans ce sens confirmant le vœu émis le matin par la chambre syndicale est adopté par les membres de cette nombreuse réunion.

CONGRÈS DE LA BOULANGERIE

Chaque année se tient à Paris le congrès général de la boulangerie, mais ce congrès a trop de questions à étudier pour les mener de front; aussi plusieurs délégués, qui ont pris part aux derniers travaux, ont-ils décidé de créer à côté de ce congrès un nouveau congrès régional de la boulangerie, dont le siège a été fixé à Lyon.

Ce congrès a été tenu le lundi 24 septembre au palais de la Bourse. Les départements du Rhône, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de la Loire, de l'Ain, de Saône-et-Loire, etc. étaient représentés par de nombreux délégués.

Le bureau a été ainsi constitué : président, M. Neveux, président du syndicat de Lyon; vice-présidents, MM. Comte, président du syndicat de Mâcon, et Thiollière, de Saint-Etienne; secrétaire, M. Debus; trésorier, M. Mure, de Lyon, vice-président de la société de secours mutuels.

En ouvrant la séance, M. Neveux a remercié ses collègues de l'honneur qu'ils lui avaient

fait en le chargeant de diriger leurs travaux. Il a adressé en leur nom à M. Aynard, député du Rhône, des remerciements pour avoir accepté d'être à la Chambre le représentant des intérêts de la boulangerie. M. Aynard doit, en effet, déposer prochainement un projet de loi tendant à l'abrogation de la loi de 1791 qui a créé la taxe du pain.

Après discussion, le Congrès a adopté les vœux suivants :

1^o *Taxe.* — Abrogation de la loi de 1791 sur la taxe du pain ou, à défaut, interdiction aux maires de taxer le pain sans avis donné par une commission spéciale composée de boulangers et de notables commerçants.

2^o *Coopératives.* — Application aux sociétés coopératives du droit commun, notamment de la patente dont ces sociétés sont dispensées.

3^o *Assurances.* — Modifications à apporter dans les polices d'assurances en ce qui concerne les risques locatifs, vices de construction de cheminée, etc.; assurance par le propriétaire de tout son immeuble pour ne pas avoir à payer le recours des voisins autant de fois qu'il y a de locataires assurés ou non.

4^o *Transports.* — Que les risques pour le transport des farines soient à la charge des expéditeurs et non des boulangers.

Après l'adoption de ces vœux, la séance a été levée.

CONGRÈS DE CHIRURGIE

Le huitième congrès annuel de l'Association française de Chirurgie a été des plus brillants.

Près de deux cent cinquante chirurgiens, venus de tous les points de la France et de l'étranger y ont pris part : beaucoup d'entre eux ont donné communication de travaux et de remarques faites au cours de leur carrière.

Voici quel était le programme des réunions :

Mardi 9 octobre. — 9 heures du matin : Séance solennelle d'ouverture dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Discours du président. Compte rendu du secrétaire général. Compte rendu du trésorier. — A 10 heures : questions diverses.

A 2 heures du soir : Etiologie et pathogénie du cancer. Rapport de M. le professeur Verneuil. — A 3 heures 1/2 : Séance supplémentaire. Questions diverses. Chirurgie des nerfs et divers. — A 10 heures du soir : Réception de M. le professeur Gailleton, à l'Hôtel de Ville.

Mercredi 10 octobre. — 8 heures du matin : Visites et opérations dans les divers services des hôpitaux. — A 9 heures du matin : M. le professeur Ollier fera dans sa clinique une démonstration des résultats définitifs et éloignés des résections sous-périostées. — A une heure du soir : Questions diverses. Chirurgie de l'estomac, de l'intestin et de ses annexes, du crâne et de la face, des vaisseaux. Estomac. — A 10 heures du soir : Réception de M. le professeur Tillaux, président du congrès, à l'Hôtel de Ville.

Jeudi 11 octobre. — Excursion à Aix-les-Bains et au Revard; départ de Lyon à sept heures du matin. — A 11 heures 1/2 du matin : Banquet par souscription à Aix; retour le soir à Lyon.

Vendredi 12 octobre. — 8 heures du matin : Assemblée générale, nomination du vice-président et de deux membres du conseil d'administration. Vote du nouveau règlement. — A 10 heures : Séance supplémentaire, questions diverses, chi-

rurgie des membres (squelette et articulations). — A une heure du soir : Deuxième question à l'ordre du jour : chirurgie du rachis, rapporteur M. Kirmisson. — Le soir : représentation de gala au Grand-Théâtre.

Samedi 13 octobre. — 8 heures du matin : Visites et opérations dans les divers services des hôpitaux. — A 8 heures : Séance supplémentaire, questions diverses. Chirurgie de la poitrine, des muscles; organes génito-urinaires de l'homme. — A une heure du soir : Questions diverses. — A 4 heures : Présentation de malades, pièces et appareils. — A 9 heures du soir : Punch d'adieu offert, à l'Exposition, par les chirurgiens lyonnais.

CONGRÈS DE MÉDECINE INTERNE

M. le professeur Potain a accepté de présider la première séance et de prononcer le discours d'ouverture du congrès. Deux rapports seront présentés au congrès sur chacune des trois questions mises en discussion.

Etiologie et pathogénie du diabète. — Rapporteurs : M. le docteur Lancereaux, de Paris, et M. le professeur Lépine, de Lyon. — *De la valeur clinique du chimisme stomacal.* — Rapporteurs : MM. les professeurs Hayem, de Paris, et Bourget de Lausanne. — *Des aphasies.* — Rapporteurs : MM. Bernheim, de Nancy, et Pitres, de Bordeaux.

Le conseil de l'Association française pour l'avancement des sciences a décidé de faire représenter l'Association au congrès et a délégué, à cet effet, M. le professeur Bouchard. Nous rappelons que le congrès aura lieu du 25 au 29 octobre.

CONGRÈS D'HYGIÈNE OUVRIÈRE

Un congrès national scientifique d'hygiène ouvrière se tiendra à Lyon du 27 au 31 octobre. La commission fait un pressant appel à toutes les organisations qui s'intéressent à l'amélioration du sort des travailleurs.

Les médecins, les ingénieurs, les architectes et, d'une façon générale, toutes les personnes s'occupant par état ou par goût des questions d'hygiène, pourront assister aux séances.

Les principales questions portées à l'ordre du jour seront soumises à l'étude de trois commissions.

La première s'occupera de la durée de la journée de travail et du chômage hebdomadaire au point de vue de l'hygiène; du travail des enfants; du travail des femmes pendant la grossesse, avant et après l'accouchement; de l'application de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

La seconde commission étudiera l'application de la loi de 1893, concernant la sécurité et l'hygiène des travailleurs dans les établissements industriels.

Enfin la troisième s'occupera de l'hygiène de l'habitation ouvrière.

M. LEMIRE

Le *Journal officiel* nous apprend que, par décret rendu sur le rapport du ministre des colonies, M. Lemire, résident de 1^{re} classe en

Annam et au Tonkin, en retraite, a été nommé résident honoraire.

On sait que M. Lemire a bien voulu faire figurer à notre Exposition coloniale une partie de ses riches collections, qui n'occupe pas moins de deux salles dans la grande galerie de l'Art oriental. C'est là que, pendant longtemps, chaque jour, M. Lemire faisait devant le public d'instructives causeries sur nos belles colonies d'Extrême-Orient. M. Lemire a séjourné de longues années en Annam et au Tonkin, et il a publié sur ces deux contrées d'intéressants ouvrages.

DIORAMA JACQUARD

Voici la fin de notre belle exposition qui, par ses nombreuses attractions, a attiré tant de monde dans notre cité ; nous faisons donc appel au public nombreux qu'attireront les fêtes prochaines, en lui rappelant que ce qui frappe surtout au cours des visites est sans contredit le Diorama Jacquard. L'auteur de cette reconstitution historique et artistique, M. J. Constantin Zukowski, vient d'être récompensé par une médaille d'argent.

Tout est vivant, mouvementé, tant la vie du grand inventeur lyonnais a été rendue avec exactitude, le tout fouillé dans ses plus infimes détails, depuis le premier tableau où il n'est que simple tireur de lacs chez son père, jusqu'au dernier où Lazare Carnot, le grand-père du regretté Président de la République, vient lui apporter sa juste récompense.

Enfin, c'est presque un devoir à tout visiteur d'aller rendre hommage au grand homme qui fit la prospérité de Lyon, en même temps qu'il admirera une œuvre essentiellement artistique autant qu'intéressante.

L'ART A L'EXPOSITION

LE SALON

DEUXIÈME ARTICLE

Je commencerai, si vous voulez bien me le permettre, ce deuxième article par l'examen de la belle toile de M. F. Roybet : *Charles le Téméraire à Nesle*, qui est bien l'œuvre maîtresse du Salon. J'avais attendu pour en parler de l'avoir longuement étudiée, et je n'hésite pas à dire que c'est un chef-d'œuvre dans toute l'acception du mot. C'est aussi et surtout une consciencieuse reconstitution historique, c'est encore une scène poignante mise au jour par

un artiste ému qui est lui-même un évocateur émotionnant.

Sur cette toile, où les personnages grouillent, on sent la foule s'agiter sourdement, et reculer avec effroi devant les sicaires du duc de Bourgogne. Il me semble même résulter de ce réalisme artistique, fort honorable du reste, une légère confusion.

Notre grand Paul Chenavard, dans son admirable carton, le *Sac de Rome par Attila*, avait disposé ses personnages par petits groupes qui se reliaient pourtant entre eux, ce qui produit un effet intense. Ce qui n'empêche pas l'œuvre de M. Roybet d'être fort intéressante : ce n'est du reste qu'une simple observation esthétique que je risque-là ! Sa toile est et demeure merveilleuse d'exécution, superbe de fini, et parfaite de conception.

Le beau tableau de M. Jules Lefebvre, *Lady Godiva*, attire beaucoup aussi l'attention des spectateurs. La légende qu'elle reproduit est à elle seule assez touchante pour assurer son succès. Un coloris exquis, un dessin d'une netteté

exécuté et peint dans un excellent esprit qui concorde de tous points du reste avec la majesté du sujet entrepris.

Pauvre Paria! de M. Pierre Fritel est une légende symbolique très grisâtre mais ce symbolisme est empreint d'une philosophie très haute. La plupart des visiteurs ne paraissent pas suffisamment se pénétrer de l'enseignement que renferme la toile de M. Fritel ; les artistes seuls admirent et s'inclinent.

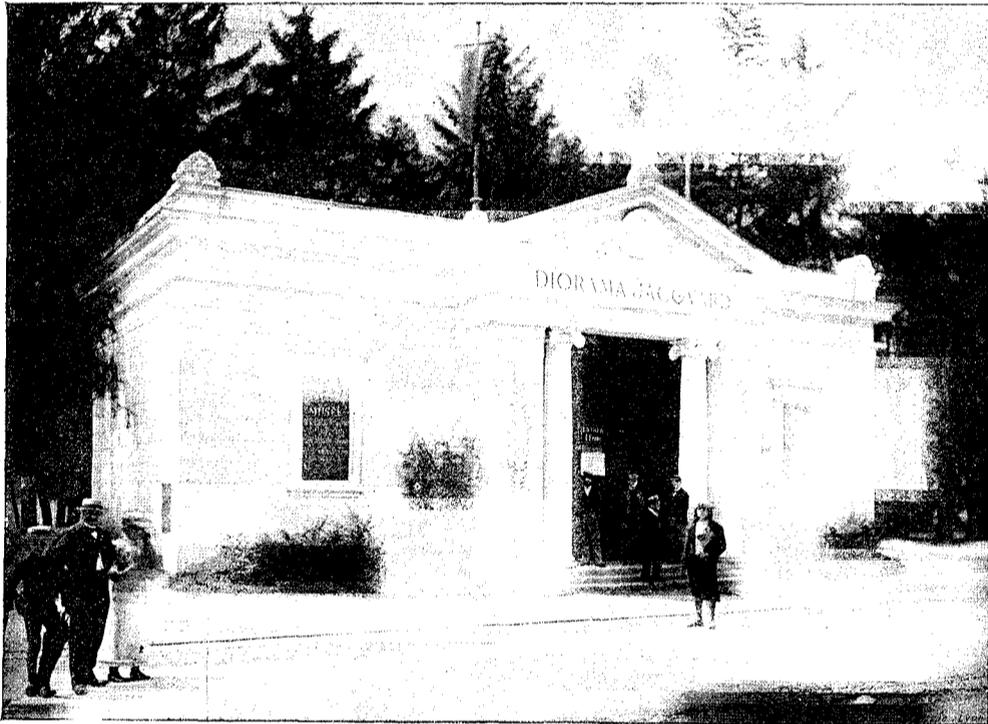
Symbolique aussi, l'œuvre de M. Thirion, *République*, mais si le symbolisme de M. Fritel vous fait réfléchir, celui de M. Thirion vous encourage. Voilà au moins de belles œuvres qui sollicitent l'esprit attentif, qui captivent le cœur généreux, qui enlèvent l'âme enthousiaste !

Je n'ai pas bien compris la *Tentation du Christ*, de M. Buffet : le dessin est des plus confus et l'exécution fort incohérente. Le tentateur a l'air de sortir d'une trappe de théâtre. L'ensemble du tableau est contraire nettement à la tradition historique. Quelle différence avec

l'œuvre immortelle d'Ary Scheffer, consacrée au même sujet, et où le peintre romantique se hausse presque à la taille de Fra Angelico !

Peu historique également est *l'Orphée* de M. Deully ; son Mercure emportant Eurydice retarde ; il eut fait bonne figure dans les compositions allégoriques du siècle passé ; ce bienheureux temps n'est plus hélas ! Il a disparu dans les évolutions successives de l'art.

Le *Bibliophile* de M^{me} Girard-Condamin m'a conquis : Je résumerai l'éloge de cette toile en deux mots en disant qu'elle m'a fait penser au si parfait *Antiquaire* de Rochegrosse, tant admiré à l'un des Salons de Bellecour.



DIORAMA JACQUARD

scrupuleuse, une mise en scène discrète, en voilà plus qu'il n'en faut, je crois, pour assurer au tableau de M. Jules Lefebvre, tous les suffrages des délicats.

La *Marie de Nazareth*, de M^{lle} Kitty Fournier, est toujours très remarquée du public, elle retrouve les mêmes marques d'approbation qui l'accueillirent lors de son apparition à l'un de nos Salons annuels.

Dans son *Hommage aux Poètes du Siècle*, M. André Perrachon a déployé toutes les richesses de sa palette. Quelle souplesse ! quel velouté ! quelle connaissance approfondie de l'art si difficile de la fleur !

Depuis Lays et Saint-Jean, nos deux grands peintres de fleurs lyonnais, nous n'avons jamais peut-être encore rencontré facture plus parfaite, coloris plus impressionnant.

Le *Christ apaisant la Tempête*, de M. Alfred Philipsen est une toile qui fait le plus grand honneur à son auteur : c'est largement

M. Chicotot, dans *E pur si muove!* rappelle un épisode attachant de la vie de Galilée. Le Saint-Office désespérant de réduire l'illustre savant par des menaces vulgaires, avait essayé d'envoyer sa fille auprès de lui pour tâcher de l'ébranler. C'est cette scène touchante qu'a retracée le pinceau magistral de M. Chicotot. Quelle finesse de dessin ! quelle sobriété de tons ! quelle vérité dans les attitudes ! C'est l'œuvre maîtresse d'un grand artiste, c'est aussi la conception hardie d'un cerveau libéral qui pense en apôtre, qui exécute en poète.

L'*Évangéline* de M. Lemenorel représente assez exactement à mes yeux, le triomphe de l'incohérence et de l'incorrection. Tout cela est bien confus, superficiellement dessiné et peint avec une négligence évidente. Par contre, les *Amazones désespérées* de M. Luminais sont pleines de mouvement et de vie : une angoisse indicible et très heureusement rendue contracte tous ces visages ; les chevaux, eux, continuent

leur course sauvage dans un élan superbe qui a été pris sur le vif par un peintre épris d'inconnu. Mes compliments.

Le *Lever de Lune à Saint-Maurice-sur-Loire*, de M. Emile Moirot est conçu dans la note un peu sombre, chère à cet artiste. Une impression très grande se dégage de ce tableau dans lequel j'ai noté de très curieux effets de lumière. Il y a trois tableaux de M. Aimé Perret qui m'ont séduit tout particulièrement, ce sont ceux intitulés : *Printemps de la vie*, *l'Homme des Champs* et *Retour des Vendanges*. Les dimensions de ces trois tableaux sont un peu exagérées peut-être, mais en tout cas il a fallu une poigne solide pour mettre ces trois œuvres si remarquables au point. M. Aimé Perret est, je crois, un élève de l'école des Beaux-Arts de Lyon ; c'est donc encore un jeune, mais un jeune qui est déjà un maître. Soyez sans inquiétude, l'avenir réserve bien d'autres triomphes à M. Aimé Perret, surtout s'il persévère dans l'excellente voie qu'il s'est tracée.

Le portrait de *Mouret-Sully dans Oreste*, par M. J.-B. Poncet, se recommande par d'excellentes qualités. Pourtant l'éminent tragédien ne roule-t-il pas des yeux par trop féroces ? La *Retraite aux Flambeaux* de M. Emile Renard est peut-être une des meilleures toiles du Salon : tout est vrai depuis les porteurs de torches jusqu'à la foule exhubérante accourue sur le passage de la retraite qui est bien celle d'une veille de 14 juillet. J'en dirai autant du tableau de M. Rixens, le *Chanteur des Rues* ; voilà qui est trouvé et qui sort au moins du moule banal. Tout le monde a reconnu cette scène pour l'avoir vu reproduite cent fois peut-être devant ses yeux. Le *Réveil* de M. Marius Roy est une toile militaire fort honorable, certes, mais pour se hausser jusqu'à la taille des Raffer et des de Neuville, M. Marius Roy aura encore un certain effort à accomplir. Le travail de l'artiste est encore inégal et le peintre aura à se défier de son inspiration qui le porte parfois à négliger les arrière-plans. L'*Aurore* de M. Saint-Pierre semble plutôt une décoration allégorique échappée d'un plafond XVIII^e siècle qu'un tableau proprement dit : c'est très Watteau sans doute, c'est peut-être trop Watteau même, car, sans contrarier le moins du monde les aptitudes décoratives de M. Saint-Pierre, on a rudement fait du chemin depuis.

Le *Don Juan* et *Haydée* de M. Saubès ne m'a pas conquis entièrement, il y a là des fautes d'anatomie et des poses défectueuses que je ne m'explique guère ! aussi, suis-je resté devant cette toile fort vantée par d'autres sur une assez pénible impression.

Telles sont les toiles principales qui sollicitent plus particulièrement l'attention des visiteurs du Salon. Il en est bien d'autres moins importantes peut-être mais tout aussi intéressantes qui fourniraient ample matière à de nombreux articles, si la place ne m'était un peu limitée. Je veux pourtant vous signaler quelques-unes de ces toiles dont il serait vraiment trop injuste de ne pas vous entretenir. Ce sont d'abord la *Mort des Preux* et la *Mort de Roland*, de M. Gaston Bussière, l'artiste n'est pas encore pleinement exercé ; sa mise en scène a quelque chose de théâtral qui vous surprend et son talent se complait légèrement dans une certaine naï-

veté qui a produit autrefois son effet dans les imagiers du XIII^e siècle, mais qui en la circonstance n'est plus de saison. Je note au passage deux beaux paysages de M. Adolphe Appian, dont je crois superflu de faire l'éloge. M. Louis Appian expose ce séduisant portrait de femme, que j'appellerai si vous le voulez bien « *la Femme à la voilette* ». C'est exquis de forme, parfait d'exécution. J'ai retrouvé M. Joanny Arlin avec un *Soir d'automne* et un *Clair de Lune*, empreints d'une poésie qui ne saurait vous laisser indifférents. Je note au passage *Sous le Poirier*, de M. Claudius Barriot ; c'est une de ses scènes de plein air qu'affectionne tout particulièrement le sympathique artiste. Le coloris est juste et l'ensemble est traité avec une largeur qui révèle un maître. J'aime beaucoup le *Frisson d'automne*, de M. Benner ; l'artiste fait admirer dans cette toile des chrysanthèmes d'une beauté achevée qui fait la joie de tous les artistes et de tous les amateurs délicats. *En Lorraine*, de M. Bettannier est, enfin, une toile magistrale qui est un réquisitoire aussi muet qu'accablant contre l'annexion de nos chères provinces de l'Est. D'une clarté pourtant évidente, ce tableau a le privilège de soulever des discussions ardentes parmi les visiteurs qui, en un quart d'heure, en donnent jusqu'à dix versions différentes, et qui s'en vont ensuite absolument convaincus d'avoir trouvé le mot de l'énigme.

Je me vois obligé de clore ici ce deuxième compte rendu : que de toiles pourtant restent encore, sur lesquelles j'aurai à prononcer un jugement définitif. Je dois à la vérité d'avouer que cette deuxième promenade m'avait paru aussi courte qu'elle avait été agréable : il est probable que la suivante ne sera pas moins attachante et moins instructive : je me hâte d'ajouter que l'on ne s'ennuie guère en l'aimable compagnie des nombreux artistes qui ont bien voulu accepter l'hospitalité cordiale des organisateurs de notre Salon lyonnais.

Georges de MYRTE.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

LES CONFÉRENCES

Conférence faite par M. Raymond Busquet, ingénieur des Arts et Manufactures, au Pavillon de la Presse, à l'Exposition de Lyon.

LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DE L'EXPOSITION

— SUITE —

Pendant ce temps, la voiture entre dans la section suivante et reçoit le courant du distributeur de droite, et ainsi de suite, depuis le Parc jusqu'au pont Lafayette et inversement.

Nous avons dit que les tronçons de rails étaient placés dans l'épaisseur d'une bande de pavés en bois goudronnés, l'isolement sera parfait en temps sec ; par les temps de pluie et de boue une pareille installation pourrait, d'une manière générale, faire craindre une certaine déperdition d'électricité par la surface humide entre les tronçons et les rails de roulage ; mais le système porte en lui-même son remède à cette situation, puisque les tronçons de rails ne

sont électrisés que successivement, un à un, pour ainsi dire, et seulement pendant l'instant très court du passage de la voiture.

Au point de vue du danger que pourraient présenter les conducteurs placés au ras du sol, étant parcourus par des courants à la tension de 500 volts, il ne pourrait provenir que du contact simultané établi par les personnes ou les animaux sur les rails de roulage et les rails sectionnés qui constituent les deux pôles du courant. Mais pour que le danger existe, il faut nécessairement que ces pôles soient en charge, c'est-à-dire en communication avec les dynamos génératrices. Or, le système est tel que tous les tronçons de rail correspondant à l'un des pôles sont constamment isolés du courant électrique, à l'exception des tronçons recouverts par la voiture, et par conséquent inabordables.

Je ne dirai qu'un mot de l'usine génératrice, qui sort de notre sujet. Le moteur est une machine à gaz pauvre fabriqué sur place. La consommation est de 700 grammes de charbon par cheval heure pour une puissance de cent vingt chevaux. La dynamo génératrice est à excitateurs séparés. Le courant d'excitation fourni par une petite dynamo auxiliaire est maintenu à une tension constante par un régulateur automatique d'une très grande sensibilité et qui présente tant par son fonctionnement que par sa construction parfaite un réel intérêt pour les électriciens.

Quant aux voitures, elles sont pourvues de toutes les dispositions les mieux étudiées pour la mise en marche, l'arrêt, le freinage mécanique et électrique du véhicule. Nous parlerons des voitures électriques avec plus de détail en décrivant le tramway à accumulateurs de l'intérieur du Parc.

Ce tramway circule, comme vous le savez, sur un chemin de fer à voie étroite de 0^m,60 d'écartement entre les rails. Les voitures ne reçoivent pas le courant par une canalisation aérienne ou souterraine, elles empruntent leur force motrice à des batteries d'accumulateurs ou piles secondaires qu'elles portent avec elles.

L'usine pittoresquement placée dans la verdure, vers l'extrémité nord-est du lac, comporte une force motrice et des dynamos pour changer les accumulateurs qui, une fois hissés sur les véhicules, fournissent au petit moteur électrique de la voiture le courant qui le fait tourner en entraînant le véhicule.

C'est l'exemple le plus complet que l'on puisse combiner de cette transformation merveilleuse de l'énergie calorifique contenue dans le charbon brûlé sous la chaudière, en énergie électrique qui s'emmagasine sous forme chimique dans les piles secondaires, se retransforme en électricité et finalement en mouvement, mais après avoir dépouillé toute fumée, toute chaleur gênante, toute buée odorante et incommode.

La salle des machines contient deux machines à vapeur du type Compound à deux cylindres dont l'une d'une puissance de 70 chevaux, l'autre de 32 chevaux ; chacun de ces moteurs commande une dynamo à courant continu. La plus petite des dynamos sert à la fois de machine de secours pour la charge des accumulateurs ou de générateurs de courant pour l'éclairage du secteur environnant l'usine.

(A suivre).

LA CLOTURE DE L'EXPOSITION

Dans la séance tenue par le Conseil municipal, le lundi 15 octobre, M. le Maire de Lyon a fait connaître les grandes lignes des fêtes qui seront données pour la clôture de l'Exposition :

La cérémonie de la distribution des récompenses aura lieu le 21 octobre, à 2 h. au Grand-Théâtre.

MM. Lourties, ministre du commerce, et M. Delcassé, ministre des colonies, viendront à Lyon, à cette occasion.

Contrairement à ce qui a été dit, les ministres n'apportent aucune distinction. Il faut en effet le vote d'une loi spéciale pour accorder des décorations ; le Parlement la votera dès la rentrée.

Voici le programme arrêté pour la visite des ministres :

Le matin, visite à l'Exposition ; à 2 heures, distribution des récompenses au Grand-Théâtre, le soir, banquet à l'Hôtel de Ville, offert aux ministres, aux membres du jury supérieur et à quelques exposants médaillés.

Le 4 novembre, le ministre de la guerre et probablement le ministre de l'instruction publique viendront inaugurer la nouvelle Ecole de santé militaire.

Dans la même séance, et pour répondre au désir exprimé par M. le Maire de Lyon, le Conseil municipal a émis un vote autorisant l'administration à reculer la fermeture de l'Exposition au 11 novembre.

UNE LOTERIE DE 100,000 FRANCS

Sur l'initiative de M. le maire de Lyon, une réunion des présidents des comités de groupes et de classes de l'Exposition et des représentants de la presse s'est tenue lundi à l'Hôtel de Ville.

M. Ulysse Pila, vice-président du conseil supérieur, présidait la séance, assisté de M. Faure, conseiller municipal, délégué par M. le maire, empêché.

M. Pila a exposé le but de la réunion. Il a dit qu'une œuvre aussi grandiose que l'Exposition de Lyon ne pouvait se terminer sans laisser un souvenir aux déshérités et aux malheureux. C'est cette généreuse pensée qui a inspiré au maire de Lyon l'idée d'organiser une loterie au profit des pauvres de la ville.

Il a terminé en sollicitant le concours de toutes les bonnes volontés pour cette œuvre de bienfaisance.

On a procédé ensuite, sur la proposition de M. Faure, à la nomination d'une commission exécutive chargée d'organiser une loterie de 100.000 francs.

On a décidé qu'on ferait appel à MM. les exposants et aux commerçants en vue de provoquer des dons en nature ou en argent.

La commission exécutive de la loterie est composée de MM. Delaroche, Beauverie, Piotet, Chabrières et Marchegay.

Elle se réunira tous les jours à l'Hôtel de Ville, où les personnes qui voudraient bien s'intéresser à cette œuvre de haute charité trouveront tous les renseignements au bureau du conseil supérieur.

Ajoutons que l'autorisation va être demandée à l'autorité compétente qui ne pourra que s'associer, en l'accordant, à la généreuse pensée des organisateurs de l'Exposition.

LES TRAINS DE PLAISIR

A l'occasion des fêtes qui doivent être données avant la fermeture de l'Exposition universelle de Lyon, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. mettra en marche les trains de plaisir ci-après :

1^o De Paris à Lyon. — Aller : Départ de Paris le 19 octobre, à 11 h. 10 soir ; arrivée à Lyon le 20, à 10 h. 59 matin.

Retour : Départ de Lyon le 22 octobre, à 11 h. 25 soir ; arrivée à Paris le 23 octobre, à 12 h. 18.

2^o De Dijon à Lyon. — Aller : Départ de Dijon le 20 octobre, à 1 h. 27 soir ; arrivée à Lyon le 20, à 6 h. 59 soir.

Retour : Départ de Lyon le 23 octobre, à 7 h. 50 matin ; arrivée à Dijon le 23, à 12 h. 21.

3^o De Marseille à Lyon. — Aller : Départ de Marseille le 19 octobre, à 9 h. 40 soir ; arrivée à Lyon le 20, à 6 h. matin.

Retour : Départ de Lyon le 23 octobre, à minuit 10 ; arrivée à Marseille le 23, à 8 h. 42 matin.

Ces trains comporteront une réduction de 80 % sur le prix ordinaire des places ; exemple :

De Paris à Lyon : 15 fr. au lieu de 77 fr. 60 en 2^e classe ; 10 francs au lieu de 50 fr. 70 en 3^e classe.

De Dijon à Lyon : 6 fr. au lieu de 30 fr. en 2^e classe ; 4 francs au lieu de 10 fr. 40 en 3^e classe.

(Les voyageurs pris dans les gares de Dijon à Chalon où en provenance des embranchements, bénéficieront d'une réduction analogue).

De Marseille à Lyon : 11 francs au lieu de 53 fr. 40 en 2^e classe ; 7 francs au lieu de 30 fr. 90 en 3^e classe.

(Les voyageurs pris dans les gares de Marseille à Valence ou en provenance des embranchements bénéficieront d'une réduction analogue).

A L'EXPOSITION

BALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée : 0 fr. 50. — Ascension : 5 fr.

DIORAMA JACQUARD. — Musée. — Figures en cire de grandeur naturelle. — Reconstitution historique de la vie du grand inventeur lyonnais. — Scènes émouvantes.

VILLAGES DAHOMÉEN ET SÉNÉGA-LAIS. — Exposition ethnographique africaine, sous la direction de M. Barbier, explorateur. Prix d'entrée des deux villages réunis 1 fr.

CONCERT-SPECTACLE. — Après le Pavillon de la Croix-Rouge. Tous les jours, à 3 h. et à 8 h. grande représentation.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

L'émission des obligations de la

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE

Du Secteur de la Rive Gauche de Paris.

sera ouverte les 19 et 20 octobre.

La Compagnie, fondée sous le patronage de puissants industriels, notamment de la Société du Creusot, a pour objet l'éclairage public et privé de la Rive Gauche de Paris, comprenant les 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements, ainsi que la cité et l'Île St-Louis, concession accordée par la ville de Paris.

Les obligations sont de 500 francs 5 %
Rapportant 25 fr. par an.

Nous publions plus loin les conditions de cette émission qui sera un très grand succès.

Grande Fabrique de Vélocipèdes P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL
DE
MENTHE
DE
RICQLES

Recommandé contre les maux de tête.
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFFRAICHISSANTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom DE RICQLES sur les flacons.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ie} Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

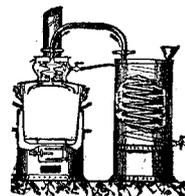
Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

ALAMBICS

Brevetés S. G. D. G.

Produisant du premier jet
l'eau-de-vie au degré voulu.
Système de basculage.



Bon fonctionnement garanti.

Pompes à Vin

Entièrement métallique

MATÉRIEL DE GREFFAGE — PAL INJECTEUR

Sulfure de carbone — Vignes américaines.

Ecrire à V. VERMOREL, à VILLEFRANCHE (Rhône)

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
 au comptant
 et
 à crédit



Location.
 Accords.
 Réparations.
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
 PREMIÈRE QUALITÉ

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des
 Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
 Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison
 à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art
 Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART



PARIS GRANDS MAGASINS DU Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie} Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

AGENCE MÉJEAN & C^{IE}

6, place des Terreaux.

Représentations au Tribunal de Commerce et aux Justices de Paix.

Recouvrement de toutes créances à forfait, frais à notre charge.

Renseignements commerciaux, démarches, recherches et renseignements particuliers.

Vente et achat de fonds de commerce

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{IE}

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près les cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Etalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit Anglais, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt^e S.G.D.G. Soies, Cotons, Fils et Fournitures générales pour la Soierie.

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf
PRIX MODÉRÉS

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail, à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

COMP^{IE} ÉLECTRIQUE du SECTEUR de la RIVE GAUCHE de PARIS

ANONYME. — CAPITAL : 3 MILLIONS DE FRANCS

SOUSCRIPTION à 10.000 Obligations de 500 Fr. 5 0/0

Intérêt annuel 25 fr. — Jouissance du 1^{er} Octobre 1894

La Compagnie a pour objet l'éclairage de la Rive Gauche, soit les 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e et 15^e Arrondissements, ainsi que la Cité et l'Île Saint-Louis.

PRIX D'ÉMISSION : (En souscrivant..... Fr. 100 »
 A la répartition, le 30 octobre 1894 » 100 »
 Du 25 au 30 novembre 1894..... » 100 »
 Du 25 au 30 décembre 1894..... » 100 »
 Du 25 au 30 janvier 1895..... » 92 50 »
TOTAL : 492 50

Les obligations qui seront libérées à la répartition jouiront d'une bonification de 2 fr. 50. Les obligations libérées à la répartition ressortent à 490 fr. A ce prix, leur revenu est de 5.10 0/0.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE LES 19 ET 20 OCTOBRE 1894 A Paris, chez **M. F. BROCARD, banquier, 5, rue Drouot**

On peut souscrire dès à présent par correspondance. Envoyer les fonds en billets de banque, mandats-poste, mandats ou chèques sur Paris et les départements ou en titres négociables. On peut verser au compte de M. F. BROCARD, dans les Sociétés de Crédit et dans leurs succursales, et s'adresser aux principaux Banquiers et Agents de Change de Paris et des Départements. — LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingenieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuiliers (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections

générales de tous les végétaux en plein air, servant à l'ornementation des jardins : Arbres fruitiers, forestiers, d'alignement, arbustes à fleurs et à feuilles persistantes, conifères, rosiers, clématites, plantes grimpantes, plantes vivaces, jeunes plants pour haies et reboisement, etc., etc. Tracés et exécution de Parcs et Jardins.

H. MICOLON & C^{IE}

Usine et Bureaux à ST-VICTOR-S. LOIRE (Loire)

J.-B. ROUSSET (ex-associé), Successeur

Fournisseur des C^{ies} de Chem. de fer, de Génie, de l'Artillerie et des princ. villes de France

ÉCHALAS & CORDONS de Vignes & BARRIÈRE-TREILLAGE de Clôtures

PORTAILS, PORTILLONS, Arceaux, Bordures de Jardins, Parcs à moutons

TONNELLES OCTOGONES et de toutes longueurs Entourages de tombes, etc.

un acier mi-rond creux et tordu en hélicoïde. Système MICOLON, breveté s. g. d. g.

FABRICATION UNIQUE

Beauté, Solidité, Durée, Pose facile. Bon Marché

37 RÉCOMPENSES

Médailles or, argent, bronze et 9 diplômes d'honneur

PRIX-COURANTS ILLUSTRÉS

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES



Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOUX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Monecy, LYON

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc la vallée de Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais. Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

POUR RENSEIGNEMENTS

s'adresser à

L'AGENCE COOK

Aux bureaux de PARIS, 1, place de l'Opéra

MARSEILLE, 43, rue Noaille

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

700 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.